

Discours d'introduction du président de l'ADDES

Bienvenue à tous.

Remerciements à Madame KIRCHNER, Déléguée à l'ESS et à Hugues SIBILLE, président de la Fondation Crédit Coopératif, pour leur présence et leur soutien aux initiatives de l'ADDES.

Remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce colloque :

D'abord, notre déléguée générale Véronique Larosée, cheville ouvrière de l'ADDES.

Ensuite, tous les membres du comité scientifique (original par sa composition : universitaires mais aussi statisticiens, acteurs de l'ESS, en particulier ceux qui animent les observatoires).

Remerciements tout particulier aux deux présidents de jury du prix de l'ADDES : Maurice PARODI pour le prix de mémoire et Eric Bidet pour le prix de thèse. A travers eux, remerciements aux collègues universitaires étrangers qui ont accepté de participer au jury de thèse : Sophie SWATON (Centre Walras-Pareto Université de Lausanne), Benjamin HUYBRECHTS (Centre d'économie sociale de l'Université de Liège), Rafael CHAVES (Université de Valencia).

Remerciements enfin à toutes les personnes acteurs de l'ESS ou collègues chercheurs qui ont accepté de communiquer autour de la thématique *des relations entre l'ESS et les pouvoirs publics*.

Au total 14 personnes vont communiquer aujourd'hui. La parité n'est pas atteinte mais ce n'est pas grave puisqu'il y a 8 communicantes et 6 communicants ! Huit universités sont représentées dont deux italiennes avec l'Université de Palerme où enseigne Daniela CIAFFI du LABSUS et l'Université de Pise avec Benedetta CELATI, accueillie actuellement à l'Université de Paris Marne la Vallée.

C'est toujours un moment un peu émouvant pour un président que l'aboutissement d'une démarche de préparation qui a duré dix-huit mois. Il y a toujours un peu d'inquiétudes. Les participants vont-ils trouver matière à leur goût ? IL vaut mieux prévenir dit-on. C'est pourquoi, je préfère vous avertir dès maintenant que nous n'aborderons que quelques-uns seulement des nombreux aspects de la problématique générale des relations entre l'ESS et les pouvoirs publics : certains aspects historiques, quelques comparaisons internationales et des exemples locaux notamment en Italie. C'est la loi du genre. Le colloque reflète les débats actuels et les recherches récentes sont encore en cours ou qui viennent de s'achever. IL ne sera pas exhaustif. Il vous restera donc des interrogations sur la thématique.

Pour élargir une réflexion qui va porter à la fois sur la longue durée de l'histoire, sur des comparaisons entre Etats et sur des éléments plus fragmentaires et localisés dans des territoires), l'ADDES a souhaité conclure la colloque avec une prise de recul et un regard prospectif. C'est la raison pour laquelle nous aurons le plaisir d'écouter le président de la FONDA, think tank de la vie associative. Je vous présenterai, le moment venu, Yannick Blanc, qui a publié l'an dernier **Après le Léviathan** et qui est aussi président de la société française de prospective. Il nous aidera à ouvrir de nouveaux chantiers de recherche et de réflexion.

J'espère que vous trouverez plaisir et intérêt à nos échanges.

Je me tourne maintenant vers Madame Kirchner. La loi ESS de 2014 a reconfiguré en profondeur les rapports entre l'Etat et les acteurs de l'ESS désormais entendus dans un sens plus ouvert. Vous pourrez nous expliquer les enjeux portés par ce changement. Ces transformations auxquelles vous participez activement, Madame, feront peut-être l'objet d'un colloque de l'ADDES dans quelques années. Merci de votre présence.

Mais je me tourne d'abord vers Hugues Sibille, acteur de l'ESS depuis de nombreuses années, ancien délégué à l'Economie sociale pas encore solidaire à l'époque pour qu'il nous dise ce qu'il attend de ce colloque et de l'ADDES.